

# Centre de santé communautaire de l'Estrie

## États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

### Table des matières

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	2 - 3
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Annexe 1 - État des résultats du fonds de fonctionnement	13
Annexe 2 - État des résultats des fonds non récurrents	14
Annexe 3 - État des résultats du projet lutte contre le diabète	15
Annexe 4 - État des résultats du projet lombalgie	16
Annexe 5 - État des résultats des projets divers	17
Annexe 6 - Dû à Santé Ontario de l'Est	18

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres du Centre de santé communautaire de l'Estrie

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de santé communautaire de l'Estrie (le « centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulées dans l'entente de responsabilisation entre le Centre de santé communautaire de l'Estrie et Santé Ontario de l'Est.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observation - référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider le centre à se conformer aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans les ententes susmentionnées. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du centre et de Santé Ontario de l'Est, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que les administrateurs du centre et de Santé Ontario de l'Est.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulées dans l'entente de responsabilisation entre le Centre de santé communautaire de l'Estrie et Santé Ontario de l'Est, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada S.R.L./LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa (Ontario)  
Le 22 mai 2025

**Centre de santé communautaire de l'Estrie  
État de la situation financière**

**31 mars** **2025** **2024**

**Actif**

**Court terme**

Encaisse	1 518 714 \$	925 978 \$
Débiteurs (Note 2)	899 075	697 973
Frais payés d'avance	352 502	135 000
	2 770 291	1 758 951

**Immobilisations corporelles (Note 3)**

	381 396	282 368
	3 151 687 \$	2 041 319 \$

**Passif et Actif Net**

**Court terme**

Créditeurs et frais courus (Note 5)	824 223 \$	561 198 \$
Dû à Santé Ontario de l'Est (Annexe 6)	1 146 091	1 086 421
Dû à Seaway Valley Community Health Centre	657 891	-
	2 628 205	1 647 619

**Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)**

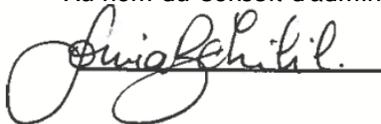
	381 396	282 368
	3 009 601	1 929 987

**Engagements contractuels (Note 7)**

**Actif net**

Affecté à l'interne (Note 10)	142 086	111 332
	3 151 687 \$	2 041 319 \$

Au nom du Conseil d'administration:

 Administratrice

 Administratrice

## Centre de santé communautaire de l'Estrie

### État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
<b>Produits</b>		
Subventions de Santé Ontario de l'Est		
Subvention de base (Annexe 1)	9 555 618 \$	9 617 549 \$
Subvention relative au projet vieillir chez soi (Annexe 1)	288 712	289 190
Subvention non récurrente (Annexe 2)	487 059	239 031
Subvention relative au projet lutte contre le diabète (Annexe 3)	956 564	963 440
Subvention relative au projet lombalgie (Annexe 4)	54 893	100 237
Autres produits relatifs aux projets divers (Annexe 5)	1 685 054	1 118 995
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)	72 094	66 925
Intérêts et autres produits	22 337	14 208
	<b>13 122 331</b>	<b>12 409 575</b>
<b>Charges</b>		
Achats de services	18 393	56 501
Ameublement et équipement de bureau	1 830	2 821
Assurances générales	62 338	60 562
Assurances-médecins	9 225	10 050
Avantages sociaux	1 498 894	1 456 626
Charges non récurrentes (Annexe 2)	487 059	239 031
Charges relatives au projet lutte contre le diabète (Annexe 3)	956 564	963 440
Charges relatives au projet lombalgie (Annexe 4)	54 893	100 237
Charges relatives aux projets divers (Annexe 5)	1 654 298	1 117 369
Chauffage et électricité	-	604
Conseil d'administration	8 170	10 115
Contrat Purkinje	3 800	1 125
Cotisations	105 820	20 566
Déplacements	47 106	46 803
Développement professionnel	57 589	33 143
Entretien et réparations	166 570	229 713
Fournitures	26 758	32 778
Fournitures médicales	33 209	49 495
Frais bancaires	1 215	1 390
Honoraires professionnels	62 408	41 784
Loyer	915 530	997 497
Photocopies et impression	16 114	17 286
Poste et messagerie	1 487	1 292
Recrutement	37 730	25 943
Remplacements	374 325	238 951
Rencontres	19 543	21 005
Ressources et matériaux	21 612	18 809
Salaires	6 108 295	6 192 433
Systèmes informatiques	218 158	294 573
Téléphone	50 548	59 082
	<b>13 019 481</b>	<b>12 341 024</b>
<b>Excédent (insufficance) des produits sur les charges avant poste sous-mentionné</b>	<b>102 850</b>	<b>68 551</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>(72 094)</b>	<b>(66 925)</b>
<b>Excédent (insufficance) des produits sur les charges</b>	<b>30 756</b>	<b>1 626</b>
<b>Solde de l'actif net, début de l'exercice</b>	<b>111 332</b>	<b>109 706</b>
<b>Solde de l'actif net, fin de l'exercice</b>	<b>142 088 \$</b>	<b>111 332 \$</b>

## Centre de santé communautaire de l'Estrie État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds - produits et subventions gouvernementales	13 738 210 \$	11 965 879 \$
Sorties de fonds - créditeurs et membres du personnel	(12 973 137)	(12 098 669)
Frais bancaires versés	(1 215)	(1 390)
	763 858	(134 180)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(171 122)	(40 905)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>592 736</b>	<b>(175 085)</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>925 978</b>	<b>1 101 063</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>1 518 714 \$</b>	<b>925 978 \$</b>

---

# Centre de santé communautaire de l'Estrie

## Notes complémentaires

---

31 mars 2025

---

### 1. Méthodes comptables

<b>Statut et objectif de l'organisme</b>	Le Centre de santé communautaire de l'Estrie (le «centre») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les corporations ontariennes. Le centre a pour objectif d'offrir des services de prévention, de promotion et d'éducation ainsi que des soins de santé primaires à la population francophone des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry ainsi que Prescott et Russell. Le centre est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.						
<b>Référentiel comptable</b>	Sauf pour ce qui est mentionné dans la méthode comptable sur les vacances, les méthodes comptables du centre sont conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui est l'un des référentiels d'informations financières des principes comptables généralement reconnus du Canada.						
<b>Comptabilisation des produits</b>	Le centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.						
<b>Utilisation d'estimations</b>	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations corporelles.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de la méthode d'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:  <table style="margin-left: 40px;"><tr><td>Équipement de bureau</td><td style="text-align: right;">20%</td></tr><tr><td>Équipement informatique</td><td style="text-align: right;">20%</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td style="text-align: right;">20%</td></tr></table>	Équipement de bureau	20%	Équipement informatique	20%	Améliorations locatives	20%
Équipement de bureau	20%						
Équipement informatique	20%						
Améliorations locatives	20%						

---

# Centre de santé communautaire de l'Estrie

## Notes complémentaires

31 mars 2025

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

#### Apports reçus sous

**forme de services** Le centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévole ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du centre.

**Apports reportés** Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

**Vacances** La provision pour les charges à payer concernant les indemnités de vacances n'a pas été constatée dans les états financiers puisque le Ministère de la Santé de l'Ontario et Santé Ontario de l'Est considèrent cette provision comme une charge sans rapport avec ses programmes. Au 31 mars 2025, les vacances cumulées des employés se chiffrent à 707 227 \$ (2024 - 632 156 \$). Si un tel paiement devait être effectué, la charge serait imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées.

**Instruments financiers** Évaluation initiale et ultérieure  
Le centre évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

---

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Notes complémentaires**

**31 mars 2025**

---

**2. Débiteurs**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Subventions à recevoir	719 352 \$	541 223 \$
TVH à recevoir	130 182	120 409
Autres montants à recevoir	49 541	36 341
Solde, à la fin de l'exercice	<u>899 075 \$</u>	<u>697 973 \$</u>

---

**3. Immobilisations corporelles**

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement de bureau	1 050 386 \$	946 977 \$	1 032 207 \$	927 473 \$
Équipement informatique	1 341 525	1 185 103	1 237 267	1 150 734
Améliorations locatives	1 827 304	1 705 739	1 778 619	1 687 518
	<u>4 219 215 \$</u>	<u>3 837 819 \$</u>	<u>4 048 093 \$</u>	<u>3 765 725 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>381 396 \$</u>		<u>282 368 \$</u>

---

**4. Marge de crédit**

Le centre possède une marge de crédit opérationnelle autorisée de 350 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,5 %, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sûreté générale sur les subventions dû à Santé Ontario de l'Est. Au 31 mars 2025, le centre avait un solde inutilisé de 350 000 \$ sous cette facilité de crédit.

---

**5. Crédoiteurs et frais courus**

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 132 717 \$ (2024 - 197 109 \$).

---

---

## Centre de santé communautaire de l'Estrie

### Notes complémentaires

---

31 mars 2025

---

#### 6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	282 368 \$	308 387 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	171 122	40 905
Moins: montants amortis dans les résultats	(72 094)	(66 925)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>381 396 \$</u>	<u>282 368 \$</u>

---

#### 7. Engagements contractuels

Le centre s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation pour des frais de loyer, des services de télécommunications, du support technique et de l'entretien en vertu de baux venant à échéance entre 2026 et 2030. Les paiements minimums futurs totalisent 6 757 865 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices:

2026	1 046 391 \$
2027	682 947 \$
2028	666 640 \$
2029	680 330 \$
2030	669 955 \$

---

#### 8. Dépendance économique

Les produits du centre proviennent de subventions gouvernementales. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité du centre serait affectée par la perte de ces produits.

---

#### 9. Régime de retraite

##### Healthcare of Ontario Pension Plan ("HOOPP")

HOOPP offre des services de retraite à plus de 478 879 membres actifs et retraités ainsi qu'environ 709 employeurs. La quasi-totalité des employés à temps plein et certains des employés à temps partiel sont membres du HOOPP. Le régime consiste d'un régime multi-employeurs et donc, les cotisations du centre sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations définies avec les cotisations du centre étant inscrites en charges dans la période où elles viennent à échéance. Chaque année, un actuaire indépendant détermine le statut de financement du HOOPP en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur actuelle estimée de toutes les prestations de retraite acquises par les membres jusqu'à ce jour. Les résultats de l'évaluation la plus récente au 31 décembre 2024 divulguent un excédent de 10 438 millions \$.

---

## Centre de santé communautaire de l'Estrie Notes complémentaires

31 mars 2025

---

### 9. Régime de retraite (suite)

Les résultats de cette évaluation divulguent un total des passifs actuariels et obligations du régime de 230 059 millions \$ à titre des avantages courus pour les services rendus avec des actifs actuariels à cette date de 240 497 millions \$. Puisque HOOPP est un régime multi-employeurs, les excédents ou déficits du régime de retraite sont la responsabilité conjointe des organisations membres de l'Ontario et de leurs employés. En conséquence, le centre ne comptabilise aucune part de l'excédent ou déficit du HOOPP. Les cotisations faites par le centre au HOOPP au cours de l'année se sont élevées à 738 680 \$ (2024 - 727 040 \$).

---

### 10. Actif net affecté à l'interne

L'actif net affecté à l'interne comprend les éléments suivants:

	2025	2024
Dons	11 383 \$	3 982 \$
Jardin communautaire	2 247	2 247
Projet Limoges	108 130	105 103
Programme LGBTQ	20 326	-
	<b>142 086 \$</b>	<b>111 332 \$</b>

---

### 11. Instruments financiers

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque qui, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, le centre n'aura pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; sera forcée à vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou sera dans l'impossibilité de régler ou recouvrer un actif financier. Le centre est exposé à ce risque principalement par les créditeurs et frais courus, le dû à Santé Ontario de l'Est et à Seaway Valley Community Health Centre. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie, en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Étant donné l'augmentation des passifs, il y a eu augmentation du risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent.

#### Risque de crédit

Le centre est exposé au risque de crédit lié aux débiteurs. La plus grande partie des comptes clients du centre provient de sources gouvernementales et le centre met tout en oeuvre pour respecter les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant. Le centre est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Il n'y a eu aucune variation du risque de crédit par rapport à l'exercice précédent.

---

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Notes complémentaires**

**31 mars 2025**

---

**12. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

## Centre de santé communautaire de l'Estrie

### Annexe 1 - État des résultats du fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
<b>Produits</b>		
Subventions de Santé Ontario de l'Est		
Subvention de base	9 555 618 \$	9 617 549 \$
Subvention relative au projet vieillir chez soi	288 712	289 190
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	61 372	56 203
Intérêts	5 192	3 523
Autres produits	17 145	10 685
	<b>9 928 039</b>	<b>9 977 150</b>
<b>Charges</b>		
Achats de services	18 393	56 501
Ameublement et équipement de bureau	1 830	2 821
Assurances générales	62 338	60 562
Assurances-médecins	9 225	10 050
Avantages sociaux	1 498 894	1 456 626
Chauffage et électricité	-	604
Conseil d'administration	8 170	10 115
Contrat Purkinje	3 800	1 125
Cotisations	105 820	20 566
Déplacements	47 106	46 803
Développement professionnel	57 589	33 143
Entretien et réparations	166 570	229 713
Fournitures	26 758	32 778
Fournitures médicales	33 209	49 495
Frais bancaires	1 215	1 390
Honoraires professionnels	62 408	41 784
Loyer	915 530	997 497
Photocopies et impression	16 114	17 286
Poste et messagerie	1 487	1 292
Recrutement	37 730	25 943
Remplacements	374 325	238 951
Rencontres	19 543	21 005
Ressources et matériaux	21 612	18 809
Salaires	6 108 295	6 192 433
Systèmes informatiques	218 158	294 573
Téléphone	50 548	59 082
	<b>9 866 667</b>	<b>9 920 947</b>
<b>Excédent (insufficance) des produits sur les charges avant poste sous-mentionné</b>	<b>61 372</b>	<b>56 203</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>(61 372)</b>	<b>(56 203)</b>
<b>Excédent (insufficance) des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Annexe 2 - État des résultats des fonds non récurrents**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits</b>		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	487 059 \$	239 031 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	10 722	10 722
	<b>497 781</b>	<b>249 753</b>
<b>Charges</b>		
Achats de services	-	10 067
Entretien et réparation	-	17 978
Formation	206 700	207 600
Rétroaction salariale	280 359	3 386
	<b>487 059</b>	<b>239 031</b>
<b>Excédent des produits sur les charges avant poste sous-mentionné</b>	<b>10 722</b>	<b>10 722</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>(10 722)</b>	<b>(10 722)</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Annexe 3 - État des résultats du projet lutte contre le diabète**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits</b>		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	<b>956 564 \$</b>	<b>963 440 \$</b>
<b>Charges</b>		
Audit	<b>9 740</b>	<b>7 476</b>
Avantages sociaux	<b>143 979</b>	<b>147 753</b>
Déplacements	<b>2 688</b>	<b>3 081</b>
Entretien et réparations	<b>7 216</b>	<b>6 147</b>
Formation	<b>5 081</b>	<b>6 298</b>
Fournitures	<b>13 975</b>	<b>9 960</b>
Loyer	<b>128 935</b>	<b>32 103</b>
Publicité	<b>3 640</b>	<b>2 714</b>
Remplacements	<b>25 472</b>	<b>15 560</b>
Salaires	<b>607 235</b>	<b>726 328</b>
Téléphone	<b>8 603</b>	<b>6 020</b>
	<b>956 564</b>	<b>963 440</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

---

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Annexe 4 - État des résultats du projet lombalgie**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits</b>		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	<u>54 893 \$</u>	<u>100 237 \$</u>
<b>Charges</b>		
Déplacements	64	569
Fournitures	4 692	1 497
Fournitures médicales	1 333	420
Salaires et avantages sociaux	47 137	97 327
Support technique	<u>1 667</u>	<u>424</u>
	<u>54 893</u>	<u>100 237</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**Centre de santé communautaire de l'Estrie**  
**Annexe 5 - État des résultats des projets divers**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Produits	Charges	Excédent
<b>Autres</b>			
Projet Seaway Valley	551 154 \$	551 154 \$	- \$
Dons	9 110	1 709	7 401
Santé Ontario	379 110	379 110	-
Contributions Projet Limoges	100 381	97 352	3 029
Programme LGBTQ	21 420	1 094	20 326
Hôpital communautaire de Cornwall	623 879	623 879	-
	<b>1 685 054 \$</b>	<b>1 654 298 \$</b>	<b>30 756 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Produits	Charges	Excédent
<b>Autres</b>			
Santé Ontario	569 127 \$	569 127 \$	- \$
Dons	7 919	9 149	(1 230)
Contributions Projet Limoges	62 856	60 000	2 856
Hôpital communautaire de Cornwall	479 093	479 093	-
	<b>1 118 995 \$</b>	<b>1 117 369 \$</b>	<b>1 626 \$</b>

**Centre de santé communautaire de l'Estrie  
Annexe 6 - Dû à Santé Ontario de l'Est**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025**

**Fonds de fonctionnement (Annexe 1)**

Allocation budgétaire 2024-2025 approuvée	10 015 896 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	171 122 \$	
Charges de l'exercice	<u>9 866 667</u>	<u>10 037 789</u>
Insuffisance entre l'allocation reçue et les dépenses admissibles		(21 893)
Ajouter: intérêts et autres produits		<u>22 337</u>
Montant à remettre pour l'exercice 2024-2025		444 \$

**Fonds non récurrents (Annexe 2)**

Allocation budgétaire 2024-2025 approuvée	488 954 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>487 059</u>	<u>487 059</u>
Montant à remettre pour l'exercice 2024-2025		1 895 \$

**Projet lutte contre le diabète (Annexe 3)**

Allocation budgétaire 2024-2025 approuvée	1 036 774 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>956 564</u>	<u>956 564</u>
Montant à remettre pour l'exercice 2024-2025		80 210 \$

**Projet lombalgie (Annexe 4)**

Allocation budgétaire 2024-2025 approuvée	95 004 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>54 893</u>	<u>54 893</u>
Montant à remettre pour l'exercice 2024-2025		<u>40 111 \$</u>

Montant total à remettre pour l'exercice 2024-2025	122 660
Montant total à remettre pour l'exercice 2023-2024	113 396
Montant total à remettre pour l'exercice 2022-2023	233 499
Montant total à remettre pour l'exercice 2021-2022	365 399
Montant total à remettre pour l'exercice 2020-2021	<u>311 137</u>

<b>Dû à Santé Ontario de l'Est</b>	<b>1 146 091 \$</b>
------------------------------------	---------------------